

Discipline : Sciences et techniques sanitaires et sociales

Présidente : Sabine CAROTTI, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche

Vice-présidents : Yannis KYPRAIOS, inspecteur académique, inspecteur pédagogique régional

Séverine LUYDLIN, inspectrice académique, inspectrice pédagogique régionale

Les épreuves se déroulent en deux parties disjointes dans le temps :

- **L'épreuve d'admissibilité** consiste en un écrit portant sur une problématique sanitaire ou sociale en lien avec l'actualité.
- **L'épreuve d'admission** regroupe une sélection de candidats et consiste en une partie de méthodologie appliquée au secteur sanitaire et social et une partie orale. Cette année l'admission est organisée au lycée de la Venise verte de Niort (79).

Cette année le jury a proposé aux candidats un questionnement autour de l'accompagnement social des jeunes.

L'épreuve d'admissibilité

Cette épreuve consistait en un développement structuré sur le thème « les jeunes NEET (Not in Education, Employment or Training - Ni en emploi, ni en études, ni en formation) en Nouvelle-Aquitaine ». Un dossier documentaire était fourni pour étayer la réflexion des candidats.

L'épreuve d'admission

Elle s'est déroulée en deux temps :

- Une mise en situation d'exploitation de données d'un territoire avec utilisation d'un poste informatique, préparatoire à la rencontre avec des professionnels, porteurs d'un projet. Cette session, les candidats ont rencontré deux professionnelles de l'association ADEPAPE qui ont présenté le dispositif "Jeunes Adultes Soutenus" et son évolution depuis sa création.
- Une partie orale avec pour objectif de permettre au candidat de montrer sa compréhension des spécificités de la démarche de projet dans le secteur social en concevant une démarche de développement de partenariat.

